

L'alternance  
**PRENDRE**  
**SON AVENIR**  
**EN MAIN !**



# BAC Professionnel

## Systemes Numériques Option : Réseaux Informatiques et Systemes Communicants En Apprentissage

Dossier de candidature



### MFR

206, Avenue du Marensin  
40465 Pontonx-Sur-l'Adour

☎ 05.58.57.20.42

💻 05.58.57.26.36

✉ [mfr.pontonx@mfr.asso.fr](mailto:mfr.pontonx@mfr.asso.fr)

🌐 [www.mfr-pontonx.com/](http://www.mfr-pontonx.com/)



*Une formation au cœur des réalités professionnelles*

**RÉUSSIR**  
autrement

# La M.F.R de PONTONX/ADOUR

## CFA MFR



La M.F.R de Pontonx/Adour est un Etablissement d'Enseignement Professionnel par alternance créé en 1954.

Elle fait partie de l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales qui regroupe aujourd'hui environ 450 établissements en France.

Ses caractéristiques principales sont :

- *l'alternance*, c'est-à-dire une pédagogie qui permet d'allier Ecole et milieux professionnels,
- La MFR est une *Association Loi 1901*, qui associe les parents et les professionnels à la gestion de l'établissement

La M.F.R. de Pontonx est un établissement sous contrat avec le ministère de l'agriculture.

Aujourd'hui, les formations proposées sont les suivantes :

- ✓ 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> E.A (l'Enseignement Agricole) après une 5<sup>ème</sup> et une 4<sup>ème</sup> (pour la 4<sup>ème</sup> le jeune doit avoir 14 ans au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de son inscription)
- ✓ BAC PROFESSIONNEL SAPAT (Services aux Personnes et aux Territoires) après une 3<sup>ème</sup>, une seconde générale/technologique ou un CAP
- ✓ BAC PROFESSIONNEL Métiers du Commerce et de la Vente après une 3<sup>ème</sup>, une Seconde ou un CAP
- ✓ BAC PROFESSIONNEL SN (Système Numérique) option RISC (Réseaux informatiques et systèmes communicants), après une 3<sup>ème</sup>, en apprentissage (OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2020)
- ✓ BTS MCO (Management Commercial Opérationnel) après un BAC, en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ Un BP JEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport) Loisirs Tous Publics spécialité 3-13ans, en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ UN BP JEPS EDD (Education au Développement Durable), en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ Un Titre Professionnel Animateur en Gérontologie, Niveau BAC, en structure et à domicile, accès avec tout type de financement
- ✓ Un titre MUM (Management d'Unité Marchande), niveau BAC+2, accès avec tout type de financement

## Le public visé et les pré-requis



- Pour une entrée en seconde, il faut avoir effectué une 3<sup>ème</sup>
- Pour une entrée en première, avoir suivi une classe de seconde générale, technologique ou professionnelle ou être titulaire d'un diplôme de niveau V : BEP, BEPA, CAP
- La formation est accessible au statut apprentissage sur 1,2,3 ans. Le jeune est alors en contrat avec une entreprise et est donc salarié de celle-ci. La formation est gratuite pour le jeune. Il percevra une rémunération en fonction de son âge.

## La vie à la MFR et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Lors de leur période de formation les élèves peuvent être internes, demi-pensionnaires ou externes. L'internat permet une vie de groupe, une dispersion moindre de la scolarité, un suivi plus individualisé et des activités d'ouverture telles que débats, conférences, activités artistiques, etc...

L'internat est constitué par des chambres de 4 à 6, les repas sont pris au self-service de l'école.

La semaine commence le lundi matin à 9 h et se termine le vendredi à 16h30, sinon tous les jours les cours commencent à 8h30 et finissent à 17h30.

Les élèves disposent d'un foyer, et d'une salle informatique avec du matériel moderne et performant.

Diverses activités d'ouverture sont proposées tout au long de l'année : centre culturel de Dax, projet technique de voyage, correspondance, visites d'études, etc...



L'établissement est accessible à l'ensemble des personnes présentant un handicap (places de parking, allées de circulation, élévateur PMR, sanitaires adaptés et mise en place d'une pédagogie et matériel adapté au handicap.

## Les principaux objectifs

Le BAC PRO SN option RISC proposé par la MFR de PONTONX a deux objectifs :

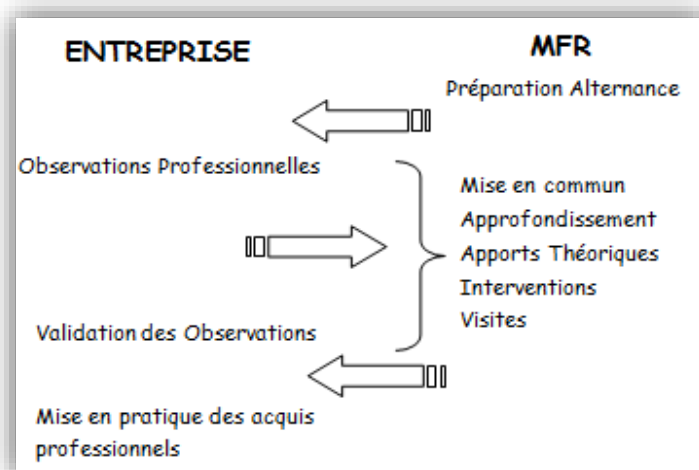
- Former à préparer et installer les équipements
- Mettre en service et réparer le système numérique (interconnectés, communicants et convergents)

## Méthode utilisée : L'Alternance

La formation se déroule selon un rythme d'alternance de 15/15 (15 jours à l'école et 15 jours en entreprise ou 8/15 (8 jours à l'école et 15 jours en entreprise)

L'apprentissage se déroule essentiellement dans le secteur de l'informatique, des nouvelles technologies ou de l'électronique.

### Principe : Ecole et milieux professionnels



# Les principaux éléments du programme



Une formation générale :

- Français
- Histoire/Géographie
- Education civique
- Economie - Gestion
- Mathématiques
- Langue vivante (Anglais)
- Sciences Physiques et chimiques
- E.P.S.
- Arts appliqués et cultures artistiques

Une formation professionnelle :

- Construction
- Systèmes de télécommunications et réseaux
- Systèmes électroniques industriels embarqués
- Gestion de l'information
- Transmission et transfert de l'information
- Unités centrales de traitement et périphériques
- Installation, mise en service et maintenance
- Qualité, Service, Environnement, Réglementation
- Communication, Relation, Clientèle, Ressources documentaires

L'ensemble des formateurs est titulaire au minimum d'un BAC + 3 et d'une formation pédagogique pour dispenser les formations en alternance.



# Le contrat d'apprentissage



Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée déterminée (CDD), d'une durée de 1 à 3 ans, il est signé par vous (vos parents ou votre représentant légal si vous êtes mineur) et par votre employeur. Il est destiné à des jeunes d'au moins 16 ans et 25 ans au plus.

Les deux premiers mois suivant la signature du contrat constituent la période d'essai.

Le contrat d'apprentissage fixe les engagements respectifs des trois partenaires :

L'employeur s'engage à :

- Assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète
- Désigner un maître d'apprentissage dans l'entreprise qui doit présenter des garanties de moralité et de compétence :
  - Être majeur
  - Avoir un diplôme au moins égal à celui préparé
  - Avoir au moins 3 ans d'expérience dans le métier enseigné
- Permettre de suivre la formation théorique au CFA
- Lui verser un salaire correspondant aux minima légaux

L'apprenti s'engage à :

- Respecter les règles de fonctionnement de l'entreprise
- Travailler pour l'employeur et effectuer les travaux confiés
- Suivre régulièrement la formation à la MFR et en respecter le règlement intérieur

La MFR, s'engage à :

- Définir les objectifs de formation
- Assurer la formation et le suivi des apprentis
- Informer les maîtres d'apprentissage

## Bac Professionnel Système Numérique



La formation BAC pro SN c'est :  
3 ans  
2 semaines à la MFR  
2 semaines en entreprise



J'aime  
L'informatique  
Les nouvelles technologies  
L'électronique



Des technologies :  
Fibre optique  
ADSL - WIFI  
Internet – Ordinateur  
Serveur – Téléphones  
Windows – Linux



L'apprentissage c'est un :  
Métier  
Diplôme  
Salaire

# BAC Pro

Systèmes Numériques  
Option RISC\*



Habilitation électrique



L'apprentissage ce sont des entreprises :

Artisans - Commerçants  
PME et PMI – Services techniques  
Plateforme de SAV  
Sociétés de services  
Constructeurs – Fabricants  
Administrations



J'apprends un métier :  
Technicien réseau  
Technicien Telecom  
Technicien de maintenance  
Monteur câbleur  
Technicien SAV



J'apprends à installer, configurer des :  
Équipements réseaux  
Équipements télécom  
Terminaux numériques communicants  
(smartphone, GPS, domotique, alarme...)

\* RISC : Réseaux Informatiques et Systèmes Communicants



## La rémunération de l'apprenti

Sous réserve de dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire en pourcentage du SMIC en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation.

<b>Apprentis de moins de 18 ans</b>	Année 1 27% SMIC	Année 2 39% SMIC	Année 3 55% SMIC
-------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

*Pour un apprentissage dans le secteur public la rémunération versée à l'apprenti est majorée de 10%. (sous réserve de la réglementation en vigueur)*

## Coût de la formation pour l'apprenti

La formation est gratuite pour l'apprenti. Seuls les frais d'hébergement, de restauration et de transport sont à votre charge. La MFR de Pontonx propose un accueil en internat.

## Couverture sociale de l'apprenti

L'apprenti est assuré social. Il bénéficie de la même protection sociale que les autres salariés :

- Maladie, maternité, vieillesse : En cas de maladie, d'accident ou arrêt de travail vous bénéficiez des remboursements et des indemnités journalières.
- Accident du travail : couverture pour maladies professionnelles et accident que l'accident survienne au CFA, en entreprise ou à l'occasion d'un trajet.
- Allocations familiales : Perçues par les parents jusqu'aux 20 ans de l'apprenti et si son salaire ne dépasse pas 55% du SMIC
- Allocation logement : Si l'apprenti paie un loyer
- Assurance chômage : Au terme du contrat l'apprenti bénéficie du régime des assurances chômage
- Carte apprenti : Elle est délivrée par le CFA (la MFR de Pontonx), elle donne droit à des réductions ou certains avantages (cinéma, sport, restaurants universitaires...)



## Les modalités d'évaluation et les résultats

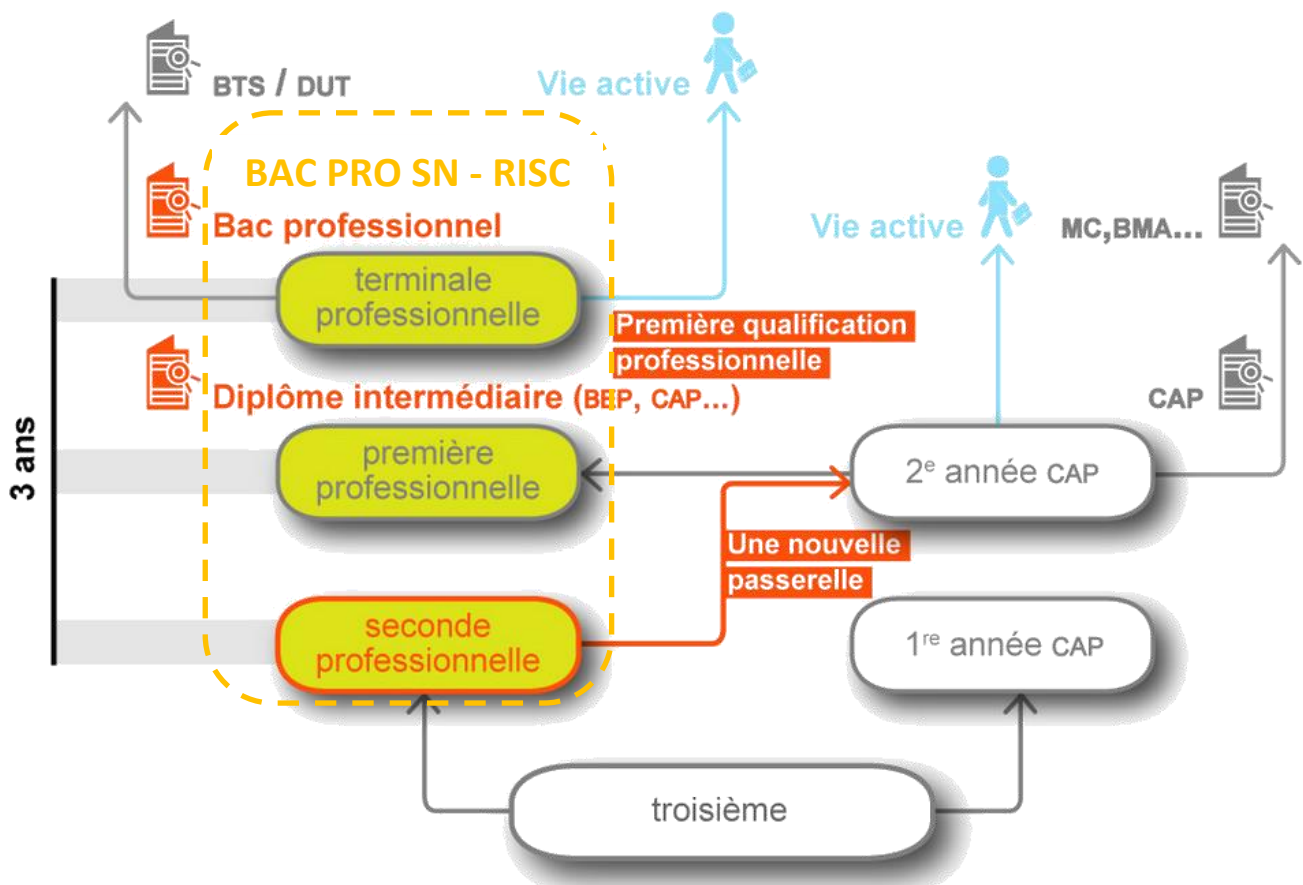


	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
DNB	96%	89%	95%	69%	92%	75%	89%	92.6%	82%
BEPA SAP	96%	92%	96%	98%	95%	96%	95%	96.9%	100%
BEP MRCU	85%	94%	95%	95%	84%	93%	81%	93.2%	91.6%
BAC PRO Commerce	85%	94%	84%	75%	94%	91%	84%	83.3%	79%
<b>BAC PRO Système Numérique</b>	<b>OUVERTURE SEPTEMBRE 2020</b>								
BTS MUC	70%	63%	85%	70%	54%	67%	67%	64.7%	83%
BPJEPS LTP						61%		67%	
Titre Animateur							78%	100%	91%
Titre MUM							100%	100%	100%

Épreuves	Coef.	Durée
<b>E1 - Épreuve scientifique et technique</b>	<b>4</b>	
<b>Sous-épreuve E11 : Mathématiques</b>	2	
<b>Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques</b>	2	
<b>E2 - Épreuve technologique : Analyse d'un système numérique</b>	<b>5</b>	4h
<b>E3 - Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>	<b>11</b>	
<b>Sous-épreuve E31 : Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel</b>	3	
<b>Sous-épreuve E32 : Préparation - Installation - Mise en service – Maintenance d'un système numérique</b>	6	
<b>Sous-épreuve E33 : Economie – gestion</b>	1	2h
<b>Sous-épreuve E34 : Prévention-santé-environnement</b>	1	2h

<b>E4 - Épreuve de langue vivante</b>	<b>2</b>	
<b>E5 - Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique</b>	<b>5</b>	
<b>Sous-épreuve E51 : Français</b>	2,5	2h30
<b>Sous-épreuve E52 : Histoire- géographie et enseignement moral civique</b>	2,5	2h
<b>E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	<b>1</b>	
<b>E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive</b>	<b>1</b>	

## Filières et Débouchés





# BEP Systèmes Numériques

## CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le/la titulaire du brevet d'études professionnelles **SYSTÈMES NUMÉRIQUES (SN)** est un(e) technicien(ne) capable d'intervenir sous ordre sur les équipements et les installations exploités et organisés sous forme de systèmes interconnectés, communicants et convergents, de technologie numérique, des secteurs grands publics, professionnels et industriels. Il/elle intervient sur le réseau d'énergie dans la limite de ses compétences et participe au service client en complémentarité des services commerciaux.

Le brevet d'études professionnelles SN aborde l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la préparation, l'installation, la réalisation et la mise en service.

## EMPLOIS VISES

Technicien(ne)s ou autres appellations telles que :

- Technicien(ne) conseil,
- Technicien(ne) d'installation,
- Technicien(ne) de mise en service.

## TYPES D'ENTREPRISES

- Artisans- commerçants,
- PME et PMI - services techniques,
- Petite distribution - stations techniques agréées,
- Grande distribution - plates-formes de SAV - SAV intégré,
- Monteurs - Installateurs,
- Sociétés de service,
- Entreprises industrielles,
- Constructeurs - fabricants,
- Services techniques des administrations et collectivités territoriales.

## Les données tarifaires



Sur le plan administratif, la MFR est une école privée associative sous contrat avec l'Etat et de ce fait donne droit aux bourses nationales et départementales.

Le montant à régler inclut la scolarité, les fournitures, les assurances, l'internat et la nourriture. Il peut être réglé mensuellement ou trimestriellement selon le choix des familles.

Les tarifs sont communiqués lors des entretiens avec les formateurs, lors des portes ouvertes et sur simple demande.

## Noms et coordonnées du contact

- Prendre rendez-vous à la MFR (☎ : 05-58-57-20-42) pour une explication détaillée de la formation, des modalités de stage, et une visite des locaux. Possibilité d'envisager un mini stage. Remise d'un dossier de candidature et d'une fiche de pré-inscription.
- Renvoyer le dossier de pré-inscription (fiche jointe à ce dossier) avec les pièces demandées.
- Chaque jeune qui demande une formation par apprentissage doit choisir une formation en Formation Initiale dans un Lycée Professionnel par le système Affelnet (dans le cas où le contrat ne serait pas signé)
- Si procédure Affelnet : Etude du dossier, validation de la pré-inscription avant la confirmation définitive par le résultat Affelnet

# Modalités et délais d'accès



**\*\*\* Pour tout renseignement complémentaire \*\*\***

s'adresser à Monsieur

**Yahn LE PRETTRE**

**☎ : 05 58 57 20 42**

A la

M.F.R de PONTONX/ADOUR  
206 Avenue du Marensin  
40465 PONTONX/ADOUR

Ou par Mail : [yahn.leprettre@mfr.asso.fr](mailto:yahn.leprettre@mfr.asso.fr)